

NOUVELLES DE L'APRUM

Janvier- Février 2024

Rédaction : Nicole Dubreuil, Jane Jenson, Jean-Luc Verville

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Janvier est un mois spécial pour l'APRUM. Il marque l'arrivée d'une nouvelle cohorte de professeures et professeurs retraités auxquels nous souhaitons la plus cordiale bienvenue. Le moment nous semble approprié pour leur présenter, et pour rappeler aux anciens, la mission de l'Association dont les responsabilités et les activités profitent non seulement à ses membres mais aussi, plus largement, à toute la communauté universitaire.

L'APRUM existe depuis 40 ans. Ses statuts précisent qu'elle accueille comme membres les collègues qui ont poursuivi une carrière professorale à l'Université de Montréal et qui touchent une rente de son régime de retraite (le RRUM). Le bilan de l'automne 2023 indique que l'APRUM compte 588 membres provenant de toutes les facultés.

Les objectifs que les fondateurs de l'APRUM se sont fixés, il y a maintenant quatre décennies, sont demeurés inchangés même si les modalités de leur mise en œuvre ont grandement évolué au fil des besoins et des circonstances.

Les voici en résumé :

- L'APRUM veille au respect des droits et des privilèges de ses membres dans leur lien avec l'Université (mission confirmée par un texte du Comité exécutif le 20 juin 1995). À titre d'exemple, l'important dossier des accès aux technologies de l'information (TI) pour les retraités qui poursuivent leurs activités de recherche et d'encadrement, fait en ce moment l'objet de représentations auprès de plusieurs services de notre institution.

- À deux instances-clés, l'APRUM défend les intérêts des retraités. Au Comité des assurances, notre association bénéficie d'une présence statutaire. Nous participons à la nomination de représentants au Comité de retraite, dont la fonction est d'administrer le Régime et la Caisse de retraite. L'article d'Yves Lépine plus loin dans ce numéro des *Nouvelles de l'APRUM* l'explique plus en détail.

- L'APRUM affiche et archive, sur son site web, divers documents pertinents à la vie des retraités. Cinq fois par année son bulletin les *Nouvelles de l'APRUM* diffuse des informations utiles à ses membres, incluant les annonces de ses activités en cours.

- Avec l'objectif d'élargir leurs connaissances et de favoriser le lien social, l'APRUM offre à ses membres plusieurs types d'activités comprenant des conférences (en mode Zoom ou en présentiel), des visites de diverses institutions et des activités de plein air.

- L'APRUM représente ses membres à des regroupements de retraités pancanadiens (ARUCC, Association des retraités des universités et collèges du Canada) et québécois (Convergences, un regroupement issu des universités québécoises).

Une note importante - en tant que nouvelle personne retraitée, vous avez déjà reçu une invitation à rejoindre les rangs de l'APRUM au prix modique de 50\$ par année. Pour une période limitée vous recevez aussi, à titre gracieux, les *Nouvelles* et des invitations à nos activités. Mais, attention, ce privilège n'est que pour quelques

mois. Il faut songer à vous inscrire formellement à l'Association et à y participer.

Dans le bulletin vous trouverez que Nicole Dubreuil a repris la chronique *Le temps de ...* avec un portrait de notre collègue Robert Prud'homme, chimiste réputé devenu historien débutant. Les activités pour les deux mois à venir sont aussi décrites en détail. Le 17 janvier, Marcel Boyer présentera sa conférence « Pour une réforme majeure de la social-démocratie et du capitalisme » tandis que, le 21 février, Sonia Gauthier interviendra sur « Le recours aux ordonnances civiles de protection dans les situa-

tions de violence conjugale et familiale : enjeux et questions pour le Québec ». Une randonnée pédestre sur le mont Royal aura lieu le 15 février. Il y a également deux annonces à ne pas manquer : l'appel de candidatures pour le prix Jacques-St-Pierre et l'appel de candidatures au Conseil d'administration de l'Association.

En espérant vous voir nombreux dans ces activités et à répondre à ces appels, je vous souhaite une très bonne année 2024.

Jane Jenson, présidente
Pour le Conseil de l'APRUM



*L'APRUM vous souhaite de Joyeuses Fêtes
& meilleurs voeux 2024*



Le CA

*Hugues Beauregard, Yves Lépine, Jane Jenson, Nicole Dubreuil,
François Donati, Jean-François Augers, Roseline Garon, Francine Gratton.*

Nouvelles de notre régime de retraite et indexation des rentes le 1^{er} janvier 2024

Notre régime de retraite (RRUM) vise la plupart des personnes employées à temps plein de l'Université et un certain nombre dont l'emploi est à temps partiel (par exemple les personnes chargées de cours). Il est géré par un comité comprenant dix-neuf membres : neuf sont nommés par le Conseil de l'Université, sept par les participants actifs (professeurs, employés de soutien, cadres et professionnels et chargés de cours), un par les membres non actifs provenant du personnel non enseignant et un par les membres non actifs provenant du personnel enseignant. Le dernier membre est un membre externe sans lien avec l'Université. Les membres de l'APRUM participent à l'élection d'un représentant à tous les trois ans.

Nos rentes seront indexées le 1^{er} janvier 2024 en fonction de l'évolution de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les 12 mois se terminant à la fin du mois d'octobre dernier. Cette augmentation de l'IPC en 2023 est de 4,42%. Selon les règles déjà établies par le Comité de retraite, cela se traduit comme suit : pour les crédits de rentes accumulés jusqu'au 31 décembre 2005, l'indexation automatique correspond à 100% de cette hausse, soit 4,42%; pour les crédits de rentes acquis à compter du 1^{er} janvier 2006, l'indexation automatique correspond à 75% de cette hausse, soit 3,31%. Notez que ce niveau d'indexation est inférieur à celui annoncé à chaque mois.

Cette différence est reliée au processus de moyenne qui retarde, sans l'annuler, le rattrapage de la hausse.

Le RRUM est un régime à prestation déterminée (PD), c'est-à-dire un régime pour lequel la rente est déterminée à l'avance. Ce niveau d'indexation automatique est un des plus élevés sur le marché de ce type de régime. Cet avantage exige des contributions très élevées de la part des membres actifs et de l'Université qui, au total, doivent verser à chaque année environ 21% de la masse salariale.

La dernière évaluation actuarielle (31 mai 2022) révélait un très léger surplus de 2 millions de dollars pour un passif (engagement à long terme) de 4,270 milliards. On peut donc dire que notre régime était équilibré. Nous disposons aussi d'une réserve (provision pour écarts défavorables, imposée par le gouvernement du Québec) de 310 millions pour pallier les fluctuations des marchés financiers.

En conclusion, on peut dire que la situation actuelle du RRUM est saine et qu'il était bien préparé pour affronter la grande volatilité des marchés financiers qui a suivi l'évaluation de mai 2022.

Yves Lépine
Représentant des enseignants
retraités du RRUM



Conférences

Pour une réforme majeure de la social-démocratie et du capitalisme

Marcel Boyer

Le 17 janvier 2024 à 10 h par Zoom



Il existe une complémentarité fondamentale entre une véritable social-démocratie et la concurrence. Une véritable social-démocratie s'appuie sur une définition claire des rôles respectifs des secteurs public (gouvernemental) et privé (concurrentiel) dans la fourniture de biens et services publics et sociaux (PSGS), tels l'éducation, les soins de santé, la sécurité sociale et les infrastructures. Les principaux rôles du secteur public sont de définir le panier de PSGS en quantité et en qualité et de gérer les contrats incitatifs à la performance avec le secteur privé responsable de la production, la distribution et la prestation de ces PSGS. Les entreprises (capitaliste, coopérative, OSBL, économie sociale, etc.) sont alors en concurrence pour obtenir les contrats de prestation de PSGS. Dans ce modèle, le secteur public n'a plus besoin de gérer directement les écoles, les hôpitaux et autres institutions au service des citoyens.

Les dernières décennies ont vu le modèle s'éloigner des processus concurrentiels qui sont les facteurs essentiels à sa contribution potentielle au bien-être social. Le modèle proposé de social-démocratie et de capitalisme fondé sur la concurrence représente un retour aux sources, aux caractéristiques fondamentales de ce que la social-démocratie et le capitalisme sont censés être.

Les réformes proposées dans le livre qui vient d'être publié et pendant la conférence découlent d'une conception des sciences sociales et

de la science économique en particulier comme l'étude des mécanismes de coordination, de motivation, de spécialisation, de régulation et de règles d'échange qui conditionnent le développement de l'intelligence collective dans la société des humains.

Marcel Boyer est, entre autres, professeur émérite de sciences économiques à l'Université de Montréal, membre associé de la Toulouse School of Economics et de l'Institute for Advanced Study in Toulouse (IAST), et Fellow du CIRANO (Montréal) et du C.D. Howe Institute (Toronto). Professeur à l'UdeM de 1974 à 2008, il était titulaire de la Chaire Jarislowsky-CRSH-CRSNG en technologie et concurrence internationale de l'École Polytechnique (1993-2000) et titulaire de la Chaire Bell Canada en économie industrielle (2003-2008). Nommé chevalier de l'Ordre du Québec en 2021, il est officier de l'Ordre du Canada depuis 2015 et lauréat du prix Léon-Gérin pour l'excellence de sa carrière en sciences humaines et sociales (Prix du Québec 2015). Son élection à la Société royale du Canada date de 1992.

Auteur ou coauteur de plus de 330 articles et cahiers scientifiques et rapports publics et privés, il a fait porter ses recherches sur l'évaluation des investissements ; les organisations efficaces et les politiques publiques ; les inégalités ; le partage des coûts ; et l'économie du droit. Il a agi comme économiste et témoin expert auprès de nombreuses organisations, entreprises et organismes gouvernementaux, tant au Canada qu'à l'étranger. En 2023, *Social Democracy, Capitalism and Competition. A Manifesto* est sorti chez McGill-Queen's University Press.

Le recours aux ordonnances civiles de protection dans les situations de violence conjugale et familiale : enjeux et questions pour le Québec

Sonia Gauthier

Le 21 février 2024 à 10 h par Zoom

Cette présentation, que nous concentrerons autour de la problématique de la violence conjugale et familiale, fera état des résultats d'une étude sur les ordonnances civiles de protection (OCP), financée par le ministère de la Justice du Québec. Une OCP vise à protéger une personne dont la vie, la santé ou la sécurité est menacée. Cet outil juridique existe depuis 2016 au Québec, mais il est encore méconnu. Notre étude a porté sur les OCP dont se sont dotées les provinces et territoires au Canada à l'intention des personnes aptes, à l'exclusion des mesures contenues dans les lois sur la protection de la jeunesse. La plupart des OCP retracées concernent les situations de violence conjugale et familiale, mais certaines couvrent aussi d'autres contextes (incluant les personnes adultes vulnérables). Dans tous les cas, les problématiques visées touchent principalement les femmes. L'examen des diverses lois au Canada et les entrevues réalisées auprès d'informateurs-clés dans différentes provinces et territoires au Canada permet de constater l'inégalité de l'étendue et de la portée des mesures de protection entre les juridictions canadiennes. Nos données font également ressortir que la protection civile des personnes va bien au-delà



de la seule dimension juridique de ces dispositions ; nous avons constaté l'importance fondamentale de la prise en compte des expertises au plan psychosocial dans l'élaboration et la mise en œuvre de telles mesures. Nos constats nous amènent à formuler une panoplie de questions pouvant guider les travaux du MJQ, advenant le cas où il déciderait de bonifier l'injonction (art 509 du Code de procédure civile), voire de développer des outils de protection supplémentaires.

Sonia Gauthier est professeure à l'École de travail social de l'Université de Montréal depuis juin 2001. Débutés pendant ses études doctorales en sociologie, ses travaux de recherche ont surtout porté sur la judiciarisation des événements de violence conjugale. Elle s'intéresse tout particulièrement à l'intervention sociojudiciaire dans ces situations, notamment celle des tribunaux spécialisés en la matière.

Hugues Beauregard
responsable des conférences

INVITATION À UNE RANDONNÉE PÉDESTRE



Jeudi 15 février 2024
de 9 h 45 à 14 h

Nous vous invitons à participer à une randonnée pédestre de niveau facile au parc du Mont-Royal. Il s'agit d'un aller-retour sur le chemin Olmsted entre le monument à sir George-Étienne Cartier et le chalet du Mont-Royal.

Sur ce large sentier bordé de pavés de pierres, nous découvrons un joli paysage montréalais avant d'arriver au chalet du Mont-Royal (où il y a un café et des toilettes). L'aller-retour totalise près de 10 km et le dénivelé est de 140 mètres.

Si cette activité vous intéresse voici les détails :

- Rendez-vous à 9 h 45 au monument à sir George-Étienne Cartier* sur avenue du Parc au sud de la rue Mont-Royal.
 - Au départ, des installations sanitaires sont disponibles.
 - De l'eau, une collation et un lunch sont suggérés (possible de se procurer sandwich et breuvage au chalet).
 - La randonnée s'effectue à votre propre rythme.
 - Pour votre confort et votre sécurité, si le sentier est glacé, des crampons sont fortement recommandés et des bâtons peuvent être utiles.
 - En cas de mauvais temps, l'événement est remis, si possible, au lendemain.
- Les personnes inscrites seront rejointes par courriel.



Au plaisir de vous voir!

Activité organisée par Francine Gratton, Roseline Garon, Hugues Beauregard et François Donati, membres du CA de l'APRUM.

Faire part de votre intérêt pour la randonnée à francine.gratton@umontreal.ca

*Stationnement possible sur avenue du Parc (côté ouest au sud de Mont-Royal) à partir de 9 h 30 ou autobus 80, avenue du Parc (arrêt devant le monument).
En indiquant monument Sir G-É Cartier sur Google Map, on obtient des indications précises.

À L'HONNEUR

Trois collègues ont récemment obtenu des honneurs en reconnaissance de leur apport à la société dans leur domaine d'expertise comme universitaires et comme citoyens engagés.

Deux collègues sont lauréates de Prix du Québec

Plus haute distinction attribuée par le gouvernement provincial, les Prix du Québec reconnaissent depuis 1977 les contributions exceptionnelles des personnes ayant fait rayonner les domaines scientifique et culturel québécois.



crédit Joanie Fortin

Jane Jenson est lauréate du prix Léon-Gérin

Jane Jenson
Professeure émérite
Faculté des arts et des sciences

Notre collègue Jane Jenson, du Département de science politique de la FAS, s'est vu remettre le prix Léon-Gérin pour sa carrière remarquable dans le domaine des sciences humaines et sociales.

UdeMNouvelles résumait ainsi la carrière de Jane Jenson le 26 octobre 2023 lors de l'obtention de cette prestigieuse distinction :

Chercheuse reconnue internationalement, elle possède une expertise qui se situe au carrefour de la sociologie politique, de l'analyse des politiques publiques et de l'économie politique. Au cours de sa carrière, elle s'est intéressée à plusieurs enjeux majeurs de la société contemporaine. Ses travaux de recherche ont entre autres porté sur la citoyenneté sociale, la politique sociale, les mouvements sociaux, les comportements électoraux et les études de genre. Active dans différentes organisations, elle siège notamment au groupe de réflexion féministe européen Gender 5+ depuis 2015, a dirigé le Réseau de la famille dans le cadre des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques et a participé, pendant plusieurs années, aux programmes de l'Institut canadien de recherches avancées.

Auteure prolifique, elle a à son actif 25 ouvrages, 117 chapitres de livres et 65 articles publiés dans des revues éminentes. Son parcours a été reconnu à plusieurs reprises. Elle est membre de la Société royale du Canada depuis 1989 et a été boursière de la Fondation Pierre Elliott Trudeau en 2005. En 2014, la Société québécoise de science politique lui décernait un prix d'excellence et, deux années plus tard, lui rendait honneur en créant la bourse Jenson-Patry. Elle a aussi reçu, en 2022, la médaille Innis-Gérin de la Société royale du Canada pour son influence dans le domaine des sciences sociales.

Maryse Lassonde reçoit le prix Armand-Frappier



Maryse Lassonde
Professeure émérite
Faculté des arts et des sciences

Le prix Armand-Frappier a été attribué à Maryse Lassonde, du Département de psychologie de la FAS, pour sa carrière exceptionnelle dans le domaine de la neuropsychologie.

UdeMNouvelles résumait de la façon suivante la carrière de notre collègue Maryse Lassonde le 26 octobre 2023 lors de l'obtention de cette haute distinction :

Pionnière de la neuropsychologie de l'enfant, elle a étudié les effets cognitifs de l'épilepsie dans l'enfance et a effectué des travaux sur la réorganisation cérébrale résultant d'anomalies congénitales. Elle est aussi à l'origine de l'un des premiers programmes de recherche sur les répercussions des commotions cérébrales chez les athlètes, elle qui a participé à l'évaluation clinique des contrecoups de ces blessures chez les joueurs de la Ligue nationale de hockey.

Novatrice, elle a été à la tête de plusieurs organisations. En 1993, elle devenait la troisième femme à présider l'Acfas, puis ce fut la Société royale du Canada en 2015. Elle a été présidente du Conseil de l'Ordre national du Québec, en plus d'être la première directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies. Jusqu'à tout récemment, elle présidait le Conseil supérieur de l'éducation, où elle poursuivait ses efforts pour favoriser l'inclusion et la diversité en éducation et en science de même que promouvoir la recherche au collégial. Chevalière de l'Ordre national du Québec et officière de l'Ordre du Canada, elle a reçu plusieurs distinctions au cours de sa carrière, dont le prix Acfas Marcel-Vincent, le prix Noël-Mailloux de l'Ordre des psychologues du Québec et le prix Adrien-Pinard de la Société québécoise de recherche en psychologie.

Notre collègue Maurice Tardif[†] obtient le prix Jeanne-Lapointe de l'Acfas



Maurice Tardif[†]
Professeur émérite
Faculté des sciences de l'éducation

Maurice Tardif, du Département d'administration et fondements de l'éducation de la FSE, a reçu, à titre posthume, le prix Jeanne-Lapointe pour sa brillante carrière dans le domaine de l'évolution et la comparaison de la profession enseignante.

UdeMNouvelles résumait ainsi la carrière de Maurice Tardif le 16 novembre 2023 lors de l'obtention de cette prestigieuse distinction :

Maurice Tardif est un pionnier de la sociologie du travail enseignant. Fondateur du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante de l'UdeM, il a amorcé sa carrière au moment où la recherche en éducation en était encore à ses balbutiements. Ses travaux ont fait avancer les savoirs dans le domaine et jeté les bases d'une théorie de l'enseignement conçu comme étant un travail d'interactions humaines. Qu'il s'agisse des pratiques professionnelles de son milieu, de l'étude spécifique des acteurs scolaires ou des transformations que subit la formation des enseignants et enseignantes, il s'est intéressé tout au long de sa carrière aux différents enjeux auxquels sont confrontés ses pairs. Auteur prolifique, il s'est imposé comme l'un des chercheurs canadiens francophones les plus réputés de sa génération. Il a publié un nombre considérable de livres et d'articles scientifiques, dont plusieurs ont été traduits et diffusés partout dans le monde. Son ouvrage Saberes Docentes e Formação Profissional, imprimé à plus de 160 000 exemplaires, a notamment été distribué par le ministère de l'Éducation de São Paulo, au Brésil, aux membres du corps professoral de l'État, alors que 30 000 exemplaires de son livre La pédagogie: théories et pratiques de l'Antiquité à nos jours ont circulé dans la francophonie. Le fondateur de la revue Formation et profession a aussi reçu de nombreuses distinctions soulignant son apport dans le milieu de l'éducation. Membre de la Société royale du Canada depuis 2010, il est la première personne de son domaine à avoir reçu le prix Acfas Marcel-Vincent (aujourd'hui Thérèse-Gouin-Décarie), qui reconnaît l'excellence et le rayonnement de travaux en sciences sociales. L'Association canadienne d'éducation lui a également décerné l'un de ses prix Whitworth, alors que le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec lui a remis le prix Fernand Toussaint. En mai dernier, il a été accueilli à titre de membre émérite de l'Ordre de l'excellence en éducation.

L'APRUM félicite ces collègues qui ont reçu ces prestigieuses distinctions et se réjouit de la reconnaissance obtenue pour leur contribution remarquable à la société.

L'idée principale de la rubrique «À l'honneur» est de vous tenir informés des honneurs mérités par certains de nos collègues professeures et professeurs retraités à l'Université de Montréal. Nous ne disposons toutefois pas de moyens fiables et systématiques pour repérer à travers les nouvelles le nom des personnes susceptibles de figurer dans la présente rubrique. Nous avons donc besoin de la collaboration de nos membres.

Si vous avez connaissance d'une distinction accordée à un ou une de vos collègues et dont il importe de faire mention, si vous êtes vous-même objet d'un honneur n'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous informer de cette excellente nouvelle. Nous allons faire état, dans ces pages, de cet honneur qui échoit à l'un des nôtres.

Exceptionnellement toutefois, un tel honneur pourra aussi concerner une personne autre qu'un professeur lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs.

SVP nous transmettre l'information à
aprum@assoc.umontreal.ca ou à
guy.lefebvre@umontreal.ca

Merci de votre précieuse collaboration.
Guy Lefebvre
Responsable de la chronique «À l'honneur»



Le temps des nouvelles questions

Portrait de Robert Prud'homme

Le scientifique doit faire sa marque jeune; l'historien, lui, ne peut y parvenir qu'à la maturité. Cet énoncé m'avait un jour interpellée, mais il y a si longtemps que j'en ai oublié l'auteur, le contexte et surtout les prémisses. S'agissait-il d'une différence épistémologique, l'objet naturel se livrant plus directement qu'un matériau humain appartenant au passé, ou d'un constat sociologique renvoyant aux stratégies de distinction dans des champs du savoir aux dynamiques fort différentes? La comparaison revient me hanter au moment de tracer un nouveau portrait pour la rubrique des *Nouvelles de l'APRUM* portant sur « la science après la science » : il me faut en effet saisir les traits de notre collègue Robert Prud'homme dont on se réjouit de l'arrivée en généalogie et en histoire après sa sortie de chimie. Trajectoire intrigante!



crédit : Géraldine Bazuin

Le chimiste Robert Prud'homme avait de toute évidence ciblé très tôt le bon objet pour faire sa marque, ce matériau plastique qui allait occuper sa recherche sur le long terme et asseoir une autorité dont témoignent de nombreux signes de reconnaissance, depuis le prix Marie-Victorin de 2001 à l'Ordre national du Québec en 2019. Le site de son Département confirme que Robert Prud'homme a été l'un des premiers au Canada à s'intéresser aux mélanges polymères et que des dizaines de chercheurs lui ont depuis emboîté le pas. « *Je connaissais les problématiques les plus actuelles dans mon domaine, m'écrivit notre collègue que j'interroge sur le sujet ... et je savais qui y travaillait (dans tous les pays).* » On notera l'usage de l'imparfait. Robert Prud'homme, nommé professeur émérite en 2017, est donc à la retraite depuis un bon moment lorsqu'il me confie ces lignes.

Doit-on comprendre que l'homme de science s'est trouvé brutalement privé de ses moyens en mettant fin à son lien institutionnel? Un autre critère de différenciation entre la chimie et l'histoire tiendrait en effet à ses conditions de pratique. Alors que la

première nécessite un important dispositif de soutien (financier, technique et humain), le dialogue avec l'archive qui sous-tend la réflexion historique paraît moins vulnérable au retrait de la vie professionnelle active. Il n'en est rien cependant pour Robert Prud'homme qui déclare avoir bénéficié d'une heureuse période de transition. « *À ma retraite en 2016 j'ai pu ... continuer mes travaux de recherche avec des chercheurs postdoctoraux et des collaborations, un laboratoire étant mis à ma disposition - sans compter les travaux qui pouvaient être réalisés dans les laboratoires de collègues bienveillants. J'ai alors diminué le rythme de travail à 4, puis à 3 jours par semaine, mais cela m'a permis de faire plusieurs contributions* » (11 articles ont été publiés durant cette période). C'est curieusement la COVID qui, en 2020, a mis un terme à ses activités : « *... je ne pouvais pas honnêtement recruter un assistant dans ces bâtiments à moitié désertés. Un théoricien aurait sans doute pu continuer à le faire, mais je suis un expérimentaliste et j'ai besoin de données.* »

Considérant qu'un travail intellectuel soutenu demeurait pour lui une nécessité, Robert Prud'homme avait cependant déjà amorcé un surprenant virage vers le domaine des humanités. De son propre aveu, il entretenait depuis ses études classiques une passion pour l'histoire. En me citant les noms de Braudel, Le Goff et Duby, des figures phares de l'historiographie française, notre collègue m'indique qu'il est familier avec une discipline dont la démarche heuristique n'est pas selon lui si différente de celle qu'il a pratiquée en sciences : « *Étonnamment, peut-être, je vois plusieurs similitudes entre le travail de recherche en chimie et en histoire. Il faut d'abord poser la bonne question. Ensuite, accumuler des éléments de réponse. Et, surtout, trouver comment agencer ces éléments pour en faire un récit (scientifique ou historique) qui se tient... C'est toujours un moment de satisfaction intense.* »

Notre collègue reconnaît toutefois avec modestie qu'en matière d'histoire il demeure un amateur et qu'il est loin de pouvoir dresser, comme en chimie des polymères, des bilans exhaustifs. Le voilà en quelque sorte revenu à la case départ : trouver un objet auquel poser la bonne question. C'est ce que va lui procurer la généalogie, porte d'entrée vers des questionnements historiques appelés à s'élargir. Alors que, pour beaucoup, l'enquête généalogique répond au désir d'une meilleure connaissance de soi (*subject oriented*), la dimension contextuelle que Robert Prud'homme s'impose de faire émerger en suivant les jalons d'une histoire personnelle permet de satisfaire la curiosité scientifique (*object oriented*) qui l'a toujours animé. « ... *l'histoire de ma famille ... me sert de ligne directrice, mais je ne peux expliquer les actions de ces ancêtres sans me référer à ce qu'ils ont vécu, à l'histoire du Québec.* »

Ce qui nous amène au dernier point de comparaison entre les deux pratiques de Robert Prud'homme,

celui qui concerne son rattachement au Club d'histoire et de généalogie de l'APRUM, un regroupement très actif dont il est devenu membre du comité de direction. Notre collègue chimiste travaillait en groupe, par nécessité, par besoin d'émulation et par affinités naturelles. Au Club d'histoire et de généalogie, il est à la fois venu chercher des guides scientifiques (il lui arrive de comparer certains collègues à ses directeurs de thèse) et créer des liens d'amitiés : « *Avec le Club d'histoire et de généalogie, je retrouve une atmosphère de groupe et d'entraide qui me fait chaud au cœur. J'aime bien !* » L'historien Robert Prud'homme est peut-être un peu jeune mais l'homme, lui, affiche une belle maturité qu'on pourrait nommer « sagesse ».

Nicole Dubreuil
responsable de la chronique
Le temps de ...

Prochaine activité du Club d'histoire et de généalogie

Livres rares et collections spéciales de l'Université de Montréal

Avec : Mathieu Thomas, Éric Bouchard et Philippe Deschamps, bibliothécaires.

Date : 7 février 2024, 14 h 00 à 16 h 00

Lieu : Université de Montréal, pavillon Samuel-Bronfman, 3000 rue Jean-Brillant.

Lieu de rencontre : 4^e étage



Pour découvrir les arcanes de la [collection des livres rares de notre université](#) et ses fonds spéciaux, tels en histoire, le fonds Baby, le fonds Meltzak, le fonds Victor-Morin, etc.

La visite sera suivie vers 15 h 30 d'une présentation de l'outil Transkribus donnée par Philippe Deschamps, bibliothécaire Humanités numériques, qui participe à un atelier de transcription du projet « Donner le goût de l'archive à l'ère numérique ».

Pour participer à l'activité, il suffit de s'inscrire par courriel à l'attention de [Michèle Bergeron](mailto:michele.bergeron@umontreal.ca) (michele.bergeron@umontreal.ca). C'est important, car le nombre de personnes doit être limité.

Club d'histoire et de généalogie (suite)

La population des Cantons-de-l'Est : de la conquête pacifique à la diversité ethnique

Par : Guy Laperrière, professeur d'histoire à l'Université de Sherbrooke de 1971 à 2011.

Date : 5 mars 2024, 14 h 00 à 16 h 30 en mode hybride

Lieu : Université de Montréal,
[Campus MIL, 1375 ave. Thérèse-Lavoie-Roux](#), Montréal,
aile B, salle B-2416.

Stationnement à l'arrière du campus (par la rue Picard qui fait le tour du MIL)



Comment a évolué la population des Cantons-de-l'Est, depuis les premières traces humaines, qui remontent à 12 000 ans AA ? On y verra, à tour de rôle, les Abénaquis, les Américains venus de Nouvelle-Angleterre (autres que les loyalistes, relativement peu nombreux), puis les Britanniques et les Écossais, l'afflux des Canadiens français au moment de l'industrialisation, au point que vers 1875, ils dépassent les anglophones, dont le nombre décline régulièrement depuis lors, enfin, surtout depuis 1970, l'arrivée de nouveaux groupes ethniques. Y a-t-il eu rivalité ou bonne entente entre les deux groupes ? Le débat se poursuit.

Pour participer à l'activité, il suffit de s'inscrire par courriel à l'attention de [Michèle Bergeron](#).

Le prix Jacques-St-Pierre

La période de mise en candidature pour le prix Jacques-St-Pierre est maintenant ouverte. Ce prix est octroyé à une ou un membre de notre association qui s'est distingué par une carrière exceptionnelle, sa contribution remarquable à notre institution et son soutien à l'APRUM. Pour plus d'informations, notamment pour connaître la liste des lauréats précédents, vous pouvez consulter le lien <https://www.aprum.umontreal.ca/Textes/Prix-JSP.htm>

Si vous voulez soumettre la candidature d'une ou d'un collègue, faites-nous parvenir son CV ainsi qu'une lettre de présentation, les deux en format PDF, à aprum@assoc.umontreal.ca. La date butoir pour la réception des candidatures est le 15 mars 2024.

Ces documents devraient contenir minimalement les informations suivantes:

- i) cheminement de carrière à l'Université de Montréal;
- ii) contributions à la recherche;
- iii) bref résumé d'encadrements;
- iv) participation à la gestion académique au sein de l'institution ou d'autres organismes;
- v) distinctions et prix;
- vi) participation à l'APRUM.

La remise du prix Jacques-St-Pierre aura lieu début juin 2024, à la fin de l'Assemblée générale de l'APRUM. Lors de l'événement, le lauréat aura l'opportunité de prononcer une brève allocution.

Élections au Conseil de L'APRUM

Conformément à la constitution de l'APRUM, le Comité des candidatures enclenche à nouveau le processus électoral pour remplir les postes électifs du Conseil d'administration de l'Association. Ces postes sont ceux de *président*, de *vice-président*, de *secrétaire*, de *trésorier* et de *conseillers* (4 postes de conseiller).

Tout membre régulier en règle est éligible. Tout membre qui désire se porter candidat doit le signifier par écrit au Secrétaire de l'Association. Le document soumis doit, en plus de la signature requise, spécifier la désignation du poste brigué ainsi que la signature du membre en règle qui appuie la candidature. Dans le cas où il serait difficile d'entrer en communication avec un membre en règle pour appuyer une candidature, on pourrait s'adresser au secrétariat de l'APRUM pour obtenir l'aide désirée.

L'emploi du [fichier ci joint](#)



émis par le secrétariat permet de répondre adéquatement à chacune de ces exigences.

Vous pouvez

soit imprimer la page et la remplir, puis la numériser pour un envoi par courriel ou par courrier;

soit la remplir, utiliser une signature électronique et sauvegarder la page en format pdf avant de l'envoyer.

Les formulaires de mise en candidature devront parvenir à la secrétaire de l'APRUM avant le lundi 11 mars 2024 à l'une des deux adresses suivantes :

- soit par la poste à :
Madame Francine Gratton
Secrétaire de l'APRUM
302 - 194 rue Gary-Carter
Montréal, Qc
H2R 2V7
- soit par courriel à : aprum@assoc.umontreal.ca

Pour toute information complémentaire, on est prié de communiquer avec le secrétariat au 514-343-7635 ou avec Jean-Robert Derome, président du Comité des candidatures, à l'adresse courriel suivante : jr.derome@umontreal.ca

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Les notices nécrologiques sont des hommages réservés habituellement aux professeures et professeurs retraités qui ont fait carrière en totalité ou en grande partie à l'Université de Montréal. Exceptionnellement toutefois, un tel hommage pourra être publié lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs. Nous vous demandons de collaborer avec nous en nous signalant le décès de professeure ou professeur retraité de notre université.

Michel Lespérance
Secrétaire général émérite
Membre honoraire de l'APRUM

HOMMAGE À LA PROFESSEURE CLAUDE BÉÏQUE NADEAU (1924-2023)

Née le 2 avril 1924 à Magog, la Docteure Claude Béïque Nadeau est décédée à Montréal le 8 octobre 2023 à l'âge vénérable de 99 ans et 6 mois. Diplômée en médecine dentaire à l'Université de Montréal en 1949, elle était ainsi la troisième femme de l'histoire du Québec à devenir dentiste. Le 3 juin 1950, elle épousait le Dr Jean Nadeau, également dentiste, qui fut aussi professeur à la Faculté.

Claude Béïque Nadeau débute sa carrière en 1961 à titre de professeure adjointe à demi-temps, puis à temps plein en 1967. Elle était alors la seule femme dentiste enseignant à la Faculté et elle a été la première femme nommée au poste de directrice du Département de stomatologie, poste qu'elle a occupé de 1982 à 1990. Nommée professeure agrégée en 1970, elle est promue titulaire en 1985.

La professeure Béïque Nadeau s'est aussi impliquée en tant que déléguée auprès du syndicat émergent des professeurs de l'Université de Montréal dont elle est ultérieurement devenue la vice-présidente. Elle a également consacré ses énergies au bon fonctionnement des instances supérieures de l'Université. On la retrouve d'abord à l'Assemblée universitaire, dont elle fut membre de 1976 à 1989. Elle a siégé à son Comité de nomination de 1976 à 1983 dont les deux dernières années à titre de présidente. Claude Béïque Nadeau a aussi eu une contribution significative



au Conseil de l'Université à titre de membre nommée par l'Assemblée universitaire, de 1984 à 1991. À sa retraite, en 1991, elle est devenue professeure honoraire et membre honoraire du Conseil de l'Université de Montréal.

Outre ses activités professionnelles, Claude Béïque Nadeau était une pianiste accomplie et est même devenue une peintre de talent. Avec passion et dévouement, elle a suivi et accompagné ses cinq enfants dans la poursuite de leurs activités sportives, d'abord (et durant plusieurs années) le patinage artistique, qu'elle a elle-même brièvement pratiqué avec son mari, puis la luge à cause de l'intérêt de sa fille Danielle pour ce sport. Son engagement dans la luge l'a même amenée à devenir juge internationale et à participer, en tant qu'officiel, aux Jeux Olympiques d'hiver de Calgary en 1988. Durant les années 80, elle et son mari Jean ont obtenu leur licence de Radio-Amateur et ont participé à plusieurs « *field days* » en tant que membres de l'Union Métropolitaine des Sans Filistes.

Une vie et une carrière bien remplies !

Monique Michaud
Professeure titulaire à la retraite

Michel Lespérance
Secrétaire général émérite

HOMMAGE AU PROFESSEUR JULIEN LORD (1936 – 2023)

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès du Dr Julien Lord, survenu le 1^{er} octobre 2023, alors qu'il était âgé de 87 ans. Dr Lord a été un véritable pilier de la Faculté de médecine et du Département d'obstétrique-gynécologie de l'Université de Montréal et de l'Hôpital Notre-Dame (HND) puis du CHUM. Il avait pris sa retraite en 2012.



Dr Lord complète sa formation médicale à l'Université Laval et joint les rangs de l'Université de Montréal et de l'Hôpital Notre-Dame en 1968. Son intérêt pour la pédagogie médicale est déjà apparent puisque, dès son arrivée, il rejoint le comité des études postdoctorales du Département d'obstétrique-gynécologie. Il complètera même une maîtrise en éducation médicale à la *University of Southern California* en 1979. À la Faculté de médecine, Julien Lord devient un leader dans l'actualisation des formules pédagogiques, entre autres en intégrant l'audio-visuel dans les apprentissages de même que dans les cas simulés. Il introduit l'évaluation des compétences à résoudre des problèmes cliniques et les examens de type ECOS. Il agira aussi comme directeur du programme d'obstétrique-gynécologie. Fort de ces expériences, Dr Lord accepte la responsabilité de vice-doyen aux études médicales de 1^{er} cycle (1987-1988), responsabilité assortie de la présidence du comité pédagogique du programme de médecine; il fait aussi partie du comité du nouveau programme de médecine, qui sera implanté en 1993.

Parallèlement à cet engagement universitaire, on note tout au long de la carrière de Julien Lord, une présence tout aussi importante dans les activités hospitalières à HND puis au CHUM : chef de la clinique de fertilité/centre de procréation médicalement assistée, président du comité d'évaluation de la qualité de l'acte, président du comité de discipline et chef de département. Devant ces réalisations, la Faculté de médecine lui accorde en 2003 une médaille de carrière pour sa contribution exceptionnelle à son institution.

Dre Marie-Josée Dupuis, syndique et directrice des enquêtes au Collège des médecins du Québec, directrice du programme d'obstétrique-gynécologie (2002-2007) et vice-doyenne aux études médicales

postdoctorales (2015-2020), témoigne de la philosophie d'apprentissage et de l'important legs du Dr Lord pour cette génération de médecins.

« J'ai rencontré Dr Lord en 1985, lors de ma première semaine d'externat à l'Hôpital Notre-Dame, dans le cadre d'un cours en petit groupe. À ce moment, il était attendu de l'étudiant qu'il mémorise ce que le professeur lui transmettait et ce qui était écrit dans les livres de l'époque. Le meilleur étudiant était celui qui avait la meilleure mémoire. Or, dès ce premier cours, Dr Lord déconstruisait ce paradigme, disant que les connaissances transmises seraient désuètes dans quelques années.

De ce fait, l'important devenait de développer notre capacité à apprendre continuellement, en posant un regard critique sur les connaissances en vigueur et sur celles à venir. Plutôt que de mettre en valeur son savoir et son expérience, il amenait, avec beaucoup de respect, notre groupe d'étudiants, à découvrir les connaissances à acquérir, à partir de nos savoirs expérimentiels, de nos observations, des écrits et du témoignage de la personne qui consulte le médecin. Ainsi, il a été un des précurseurs du grand virage qu'a fait la Faculté de médecine, quelques années plus tard, d'une formation traditionnelle en classe (220 étudiants enfermés dans une salle de classe, 7 heures par jour, 5 jours par semaine) vers l'apprentissage en petit groupe, à partir de problèmes cliniques (les APP).

Inspirée par sa vision de la pédagogie, son érudition, son humilité, son calme et sa liberté de pensée, Dr Lord a fortement contribué aux choix que j'ai faits et qui m'ont menée vers une carrière de clinicienne enseignante, directrice de programme puis vice-doyenne. Je lui en suis très reconnaissante. »

*Marie-Hélène Mayrand, MD, PhD, FRCSC
Professeure titulaire et
directrice du Département d'obstétrique-gynécologie
Faculté de médecine*

HOMMAGE À LA PROFESSEURE RÉGINE PIERRE (1932 – 2023)



Le 25 novembre de cette année est décédée Régine Pierre, professeure retraitée du Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation. Depuis sa thèse présentée en 1981 au Département de psychologie, elle restait passionnée de l'apprentissage de la langue écrite par les plus jeunes élèves, comme chercheuse et comme experte engagée.

C'est en janvier 1989 que Régine Pierre se joint au Département de didactique. Ses recherches mettent alors l'accent sur l'enseignement, surtout à la maternelle. Par exemple, dans un texte de 1992 publié dans *Québec français*, elle rappelait que le rapport de l'enfant avec l'écrit avait beaucoup changé dans les décennies précédentes et qu'en conséquence, la nouvelle réalité demandait un ajustement de l'approche pédagogique.

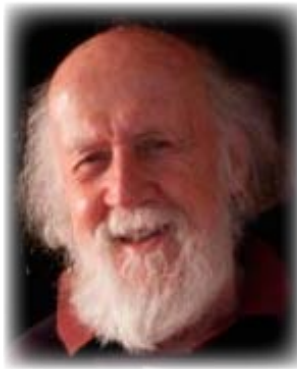
Ses travaux ultérieurs se sont concentrés sur l'alphabétisation de manière plus générale. Comme l'écrivait le *Forum* (20/09/1999) à propos de l'intervention de Régine Pierre lors d'un grand colloque à HEC en prévision du nouveau siècle : « L'acquisition, la gestion et la communication de connaissances par l'in-

formatique sont devenues des compétences de base que tout enfant doit acquérir et, contrairement à ce qu'on peut penser, apprendre à apprendre et apprendre à gérer et à communiquer les connaissances passent plus que jamais par la maîtrise de l'écrit, qui restera l'objectif fondamental de l'école du 21^e siècle. »

La professeure Pierre est promue agrégée en 1990 et titulaire en 1993. Elle a pris sa retraite en 2013. Il y a lieu de signaler sa participation remarquée aux instances de notre université. Au Conseil de la Faculté des études supérieures de 1995 à 1998, à l'Assemblée universitaire et à la Commission des études de 1997 à 2001, au Comité de planification de 1998 à 2002 et au Comité de consultation pour la nomination du recteur en 1997. La professeure Pierre fut également impliquée au sein des instances du SGPUM.

Michel Lespérance
Secrétaire général émérite

HOMMAGE À HUBERT REEVES (1932-2023)



© PIERRE KITMACHER

Membre honoraire de l'APRUM, notre collègue Hubert Reeves nous a quittés le 13 octobre 2023. Nous remercions *UdeMNouvelles* pour la permission de reproduire l'hommage publié le même jour sur son site.

Vulgarisateur hors norme, humaniste sensible, écrivain poète, scientifique posé et humble: le souvenir d'Hubert Reeves restera gravé dans la mémoire collective et particulièrement dans celle de la communauté de l'Université de Montréal.

Titulaire d'un baccalauréat en physique de l'UdeM (1953), Hubert Reeves a enseigné la physique au sein de son alma mater de 1960 à 1964 et a conservé tout au long de sa carrière son lien avec l'Université comme professeur associé, puis honoraire. Chaque année, il revenait au Département de physique pour enseigner la cosmologie.

En 1984, l'Université lui a décerné un doctorat honorifique en hommage à son importante contribution à l'astrophysique, notamment ses études sur « l'abondance de l'hydrogène lourd avant la formation des premières étoiles » qui ont permis de mieux comprendre le big bang. Sept autres universités du Canada et d'Europe ont ensuite emboîté le pas à l'UdeM.

On lui doit la création du Fonds Hubert-Reeves, qui décerne chaque année une bourse à une étudiante ou un étudiant de l'Université inscrit aux cycles supérieurs en astrophysique. Sa passion pour l'astronomie et ses connaissances sur l'écologie alimentaient aussi régulièrement des conférences aux Belles Heures (anciennement Les Belles Soirées).

René Doyon, aussi grand astrophysicien et professeur au Département de physique de l'Université de Montréal, a eu la chance d'être l'étudiant d'Hubert Reeves. Il a tenu à lui rendre hommage :

« Tout le Québec pleure le départ du grand-père de l'astrophysique québécoise et l'un des plus grands communicateurs scientifiques. Sa curiosité, son amour pour la nature et sa volonté de le partager avec le public, avec tant de poésie, resteront toujours une immense source d'admiration et d'inspiration. La beauté de l'Univers et la fragilité de notre petite planète résonneront toujours avec le nom d'Hubert Reeves. »

*Béatrice St-Cyr-Leroux
UdeMNouvelles 13 octobre 2023*

Chaque don testamentaire fait naître une histoire

« Grâce à mon don testamentaire, ce à quoi j'ai cru va continuer à vivre.
C'est important de redonner à la société, mais aussi à la relève.
Soutenir les jeunes, c'est pour moi une façon d'élargir ma famille.
Prévoir un don planifié est souvent plus simple qu'on le pense. »

- Marie Mc Andrew, professeure émérite
de la Faculté des sciences de l'éducation



Concrétisez vos aspirations philanthropiques

Communiquez avec :
Marie-Noëlle Guay, LL. B., conseillère principale en dons planifiés
514 343-2206 | marie-noelle.guay1@umontreal.ca

Pour plus de détails : 
reseau.umontreal/donsplanifies

UNE ADRESSE PLUS PRÉCISE.

Dans vos communications avec l'APRUM nous vous demandons d'utiliser autant que possible l'adresse de courrier électronique aprum@assoc.umontreal.ca ou pour la correspondance papier d'inscrire au long l'adresse suivante. En procédant ainsi votre message nous parviendra.

APRUM
Université de Montréal
3744 Jean-Brillant, local 390-23
Montréal, Qc, H3T 1P1

VOUS PAYEZ PAR CHÈQUE ? POURQUOI NE PAS PASSER À LA PERCEPTION À LA SOURCE?

Si vous voulez dorénavant vous acquitter de votre cotisation par prélèvement à la source soit un montant de 4,17 \$ par mois et régler le problème une fois pour toutes, nous vous incitons à vous rendre sur le site web de l'APRUM à www.aprum.umontreal.ca

Vous trouverez sous la rubrique « [Formulaire pour la cotisation à la source](#) » le formulaire à remplir.

Plus simplement encore, envoyez-nous un message à cet effet à aprum@assoc.umontreal.ca ou laissez-nous un message téléphonique au **(514) 343-7635**.

Nous verrons à donner suite rapidement à votre demande.

LES ENVOIS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Plusieurs collègues reçoivent maintenant la documentation de l'APRUM par courrier électronique. Si ce n'est pas encore le cas pour vous et que vous voulez faire de même, communiquez avec nous par téléphone au 514 343-7635 et laissez un message ou envoyez-nous un courriel à :

aprum@assoc.umontreal.ca

ADHÉSION À L'APRUM : CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Merci de votre appartenance à l'APRUM. Votre association est en campagne de recrutement. Si vous connaissez un collègue retraité qui n'est pas membre de l'APRUM, vous pouvez l'inviter à se joindre à nous en lui remettant le formulaire d'adhésion ci-après. Nous donnerons suite à sa demande.

Formulaire d'adhésion à l'Association des professeures et professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM)

Je demande par la présente mon adhésion à l'[APRUM](#)

Nom et prénom(s)

Adresse à domicile

.....

Adresse courriel

Téléphone

Numéro matricule à l'UdeM.....

Date de prise de la retraite.....

Unité administrative (Faculté, école, département)

Professeur ou professeure à l'UdeM depuis :

S'il y a lieu : fonctions administratives déjà exercées.....

.....

Signature _____ date : _____

SVP faire parvenir à

APRUM
Pavillon 3744 Jean-Brillant, local 390-23
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal, Qc, H3C 3J7
ou : aprum@assoc.umontreal.ca

Les informations personnelles transmises à l'[APRUM](#) demeurent strictement confidentielles et ne sont partagées avec aucun autre organisme.